



COMPTE-RENDU du

**CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 22 mai 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-neuf heures, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAMAMA, Maire du POULIGUEN, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 mai 2023.

Etaients présents : M. Norbert SAMAMA, Maire ; Mme Fabienne LE HÉNO, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Erika ETIENNE, M. Raphaël THIOILLIER, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, M. Alain GUICHARD, M. Patrick GUÉGUEN, M. Jean-Loup CHATELLIER, M. Philippe DELAVERGNE, M. Pierre-André LARIVIÈRE, Mme Amélie FRÉCHINIÉ, Mme Armelle SAMZUN, Mme Manon JAOUEN FREDOU, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH, M. Nicolas PALLIER.

Excusés : M. Didier BRULÉ, Mme Marion LALOUE, M. Frédéric DOUNONT, Mme Réjane DOUNONT, Mme Nathalie BODELLE, M. Alain DORÉ, Mme Valérie GANTHIER ont respectivement donné pouvoir à M. Hervé HOGOMMAT, Mme Amélie FRÉCHINIÉ, M. Patrick GUÉGUEN, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, Mme Erika ETIENNE, M. Bruno de SAINT SALVY et M. Nicolas PALLIER.

Absents : M. Cyrille CARON.

L'assemblée a choisi, en son sein, comme secrétaire, Mme Armelle SAMZUN, fonction qu'elle a acceptée.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Membres Présents : 19
Ayant donné procuration : 7
Nombre de Votants : 26

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
1	RH	M. GUICHARD	Création de deux contrats d'engagement éducatif - ADOPTÉE
2	SGAL	M. le Maire	Réfèrent déontologue élus - ADOPTÉE
3	SGAL	M. GUICHARD	Dissolution du SIVU de l'Aérodrome- ADOPTÉE
4	STDU	M. le Maire	Exploitation de l'activité de location de mobilier et de matériel de plage - Plage du NAU - ADOPTÉE
5	SGAL	M. THIOLLIER	Mission locale – Fonds local d'Aide aux Jeunes – Participation 2023 - ADOPTÉE
6	SGAL	M. DELAVERGNE	Subvention exceptionnelle à l'Amicale bouliste pouliguennaise - ADOPTÉE
7	SGAL	M. le Maire	Réaffectation de la subvention au CNBPP - ADOPTÉE
8	SGAL	M. GUÉGUEN	Convention Culture en folie - Subvention de 23 400 € - ADOPTÉE

 Décisions du Maire (voir récapitulatif en annexe)

Question orale

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h53.

Le Maire,

Norbert SAMAMA

